

GROUPE
POLYHANDICAP
FRANCE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE
DES PERSONNES HANDICAPEES
14, avenue Duquesne
75700 PARIS

Paris, le 19 mars 2020

Madame la Ministre,

Le Groupe Polyhandicap France vous remercie pour la teneur de la réunion d'hier et souhaite en tirer les conséquences, en vous alertant à nouveau sur l'immense fragilité des personnes polyhandicapées.

Les mesures barrières de protection, adressées à la population générale, sont insuffisantes pour les personnes polyhandicapées du fait de leur grande fragilité respiratoire et des facteurs de comorbidité qui les affectent. Cela inquiète beaucoup les familles et les professionnels.

Pour les personnes qui sont actuellement en internat en établissement médicosocial (MAS, EEAP...) : leur confinement touche à ses limites car les professionnels qui les accompagnent, sont eux, exposés aux risques de contagion extérieurs, notamment ceux qui utilisent les transports en commun. Sachant qu'un professionnel pourrait être contagieux sans avoir de symptômes et qu'il ne peut en aucun cas respecter la distance d'un mètre dans l'accompagnement des gestes quotidiens ou dans les soins, nous demandons à ce que le port des masques soit rendu obligatoire pour tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. Et donc que les Etablissements médicosociaux qui reçoivent des personnes polyhandicapées soient au nombre des publics prioritaires.

Du fait des difficulté d'isolement dans les établissements, la survenue d'un cas de COVID 19 dans une MAS ou un EEAP peut avoir rapidement des conséquences graves pour l'ensemble des autres résidents. Nous demandons donc également que toutes les personnes polyhandicapées présentant des symptômes soient systématiquement testées, comme le recommande l'OMS, et qu'en cas de positivité, elles soient hospitalisées pour protéger les autres résidents. »

Pour les personnes polyhandicapées à domicile, que ce domicile soit momentanément en raison de l'épidémie ou au long terme, se pose le même problème. Les personnes qui les accompagnent, parents, fratrie, professionnels des services médicosociaux ou d'accompagnement quotidien au domicile, sont également exposées à des risques de contagion ou de transmission majeurs... Sachant combien il sera difficile, malgré toute la bonne volonté déployée, de trouver des accueils hospitaliers, nous insistons sur la prévention vitale auprès de ces publics, avec un accès suffisant aux masques éventuellement sur prescription.

Madame la Ministre, nous connaissons votre engagement auprès des personnes polyhandicapées.

Le Groupe Polyhandicap France vous demande instamment de mesurer la fragilité des personnes que nous accompagnons et de mettre en œuvre les mesures de prévention qui leur sont vitales.

Madame la Ministre, nous comptons sur vous et sur votre compréhension dont nous vous remercions par avance ; et nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments les plus engagés.

Monique RONGIERES
Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Monique Rongieres', with a horizontal line extending from the end of the signature.